

CIRCULE

le journal

Décembre 2003

Edito

La vie est un long rail tranquille...

Nous sommes des centaines à avoir signé la pétition pour protester contre les hausses de tarifs et demander un dédommagement légitime suite au conflit de mai-juin et aux conditions de transport déplorables entre juillet et août. Ce succès, compte tenu des faibles moyens à notre disposition, a autant de valeur que les sondages SNCF sur notre état d'esprit d'usager. Eh bien, malgré cela, nous n'aurons rien, ni dédommagement, ni baisse des tarifs. **Le STIF et la SNCF n'ont pas d'argent.** Pour nous rembourser, il faudrait augmenter les impôts, nous dit le président du STIF et Préfet de la région Ile de France, autrement dit : donnez nous de l'argent, pour qu'on vous le redonne, c'est vrai que dans ces conditions autant le garder. Mais les impôts que nous payons déjà, à quoi servent-ils ? Dans un communiqué daté du 14 novembre la FNAUT, [Fédération nationale des associations d'usagers des transports à laquelle CIRCULE est affilié] déplore :

« *les orientations de l'actuel gouvernement :*

- *la suppression brutale des subventions pour les transports urbains de province ;*
- *la relance de la construction d'autoroutes...*
- *le retard des investissements ferroviaires prévus aux contrats de plan Etat-régions ».*

Il reste juste assez d'argent à la SNCF pour lancer coup sur coup deux campagnes de publicité, pour nous faire aimer le train. Mais nous, le train, quand il est à l'heure et qu'on ne voyage pas debout, on l'aime !

Cela fait plus d'un an que l'on nous annonce que les revendications d'investissements que nous avançons pour l'amélioration de la régularité de

Ne jetez pas ce
Journal après lecture,
faites le CIRCULER

la ligne C, doivent faire l'objet d'un schéma directeur, repoussé de mois en mois. Aujourd'hui on nous annonce un « **Projet d'amélioration de l'exploitation et de la régularité de la ligne C** » qui devrait être validé par le CA du STIF du 10 décembre. Il devrait comporter de premiers investissements correspondant pour une part à nos demandes. Quant au Schéma directeur de la Ligne C, on verra plus tard...

Il ne serait pas juste d'écrire qu'il n'y a pas d'écoute dans les réunions auxquelles nous participons. Mais, pour faire mettre dans le même sens deux escalators à BFM, il nous aura fallu des mois et des mois d'interventions. La reconnaissance du rôle et de la place des usagers, dont les pouvoirs publics et la SNCF, proclament l'intérêt, trouve pourtant ses limites. Ainsi les journaux *20 minutes*, *le Sport*, peuvent être distribués dans les gares, mais quand nous revendiquons le même droit : pas question car ce serait risqué juridiquement pour la SNCF. Faudra-t-il que l'on paye pour avoir ce droit et des panneaux d'affichage ?

Nous n'avons sans doute pas été assez nombreux pour nous faire entendre.

Noël approche mais pour nous, pauvres usagers, c'est le père fouettard qui nous guette. Puisque 2004 est proche, faisons déjà un vœu, celui que nous ne soyons pas seulement des centaines à signer des pétitions, mais des milliers, celui que nous soyons à CIRCULE beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, car être écoutés c'est bien, se faire entendre c'est mieux. Et il faudra bien ça pour y parvenir.

Le Bureau de CIRCULE

Les réponses de la SNCF aux revendications de CIRCULE*

Régularité

La **SNCF** considère que la régularité s'améliore continuellement depuis 2001 (année la plus mauvaise). Sur les 8 premiers mois de 2003, le taux de retard tourne autour de 8%. Les causes SNCF sont en baisse mais les causes externes représentent près de 40% des retards. Elles sont très diverses : rupture de canalisation d'eau à proximité de BFM, vendeurs à la sauvette le long des voies à Champs-de-Mars (problème toujours pas réglé : clôtures en discussion avec RFF et actions prévues avec la police). Parallèlement, les accidents de personnes sont toujours nombreux et les procédures trop longues avant la reprise du trafic.

Tout en constatant que des mesures mises en œuvre par la **SNCF** entraînent une diminution d'un certain nombre de causes de retard, **CIRCULE** a tenu à rappeler la **fragilité** de cette situation et les **inégalités** selon les différents tronçons de la ligne.

Dessertes

CIRCULE a rappelé les problèmes de temps de parcours rallongés et d'entassement pendant le service allégé d'été. La **SNCF** affirme qu'il y a 60% de fréquentation pendant les **travaux Castor** par rapport à une semaine de référence. Les travaux Castor dureront jusqu'en 2018 environ au rythme actuel ; ces délais sont imposés essentiellement par des contraintes techniques et non financières.

CIRCULE a demandé le **prolongement de la pointe du soir** au-delà de 18h30 au départ de Paris. La **SNCF** affirme que ce n'est pas possible du fait de la saturation au niveau de Brétigny (besoin de sillons pour des trains Fret et Grandes lignes).

CIRCULE a demandé une **réduction des temps de parcours**, notamment sur Juvisy - Versailles : La **SNCF** reconnaît que les horaires sont trop détendus mais affirme que cela nécessite une révision complète de la grille horaire, révision qui est prévue pour le service 2007 à l'occasion de la suppression de la branche Argenteuil.

Information

CIRCULE souhaite que les usagers puissent connaître à l'avance les horaires quand ils changent, notamment lors du service allégé d'été. La **SNCF** va réfléchir à la création de dépliants horaires diffusés à l'avance. Le système d'information en temps réel **Infogare** doit être généralisé à toutes les gares de la ligne C d'ici octobre 2005.

CIRCULE souligne un problème récurrent à BFM le soir : la voie de réception des trains change souvent à la dernière minute, occasionnant des mouvements de foule sur le quai et des erreurs de destination. La **SNCF** concède qu'il reste beaucoup à faire pour l'**information en situation perturbée**.

CIRCULE déplore la mauvaise qualité de l'**information en période de grève** : la **SNCF** rappelle le dispositif d'information prévu : Affichage du service prévisionnel la veille au soir dans les gares, relayé par Internet (abcdtrains.com), minitel, serveur téléphonique et City radio 107.1 Mais les prévisions sont difficiles à faire car les agents ne sont pas tenus de dire s'ils sont grévistes le lendemain.

Gares

BFM : La suggestion de **CIRCULE** concernant le **sens des escalators** sur le quai direction Paris a été retenue suite à un test concluant ! Concernant les **fuites d'eau sur les quais**, la **SNCF** a augmenté la taille des affiches les signalant. Mais le règlement du problème lui-même risque d'être très long car son origine est extérieure à la SNCF. **CIRCULE** a insisté pour qu'une solution provisoire permettant de dévier les fuites sur les voies soit étudiée, comme c'est le cas à Musée d'Orsay. Par ailleurs, la proposition de **CIRCULE** d'ajouter des sièges sur le quai direction banlieue a été validée techniquement par la SNCF mais doit encore être approuvée financièrement.

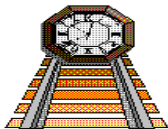
Juvisy : D'après la **SNCF**, les fuites d'eau sur la plupart des quais ne peuvent être colmatées et elle a donc adressé un dossier à RFF, propriétaire des marquises, pour les reconstruire complètement.

Massy : les travaux du pôle multimodal devaient démarquer cette année mais les études détaillées ont fait apparaître des surcoûts importants par rapport au budget alloué au Contrat de Plan.

Trains longs ou courts : **CIRCULE** déplore le manque de repères sur les quais de nombreuses gares pour savoir où s'arrêtent les trains courts, problème rendu encore plus complexe par la création des rames à 6 voitures qui sont « mi-longues ». De plus, les systèmes d'information annoncent souvent des trains longs alors qu'ils sont courts et vice-versa. La **SNCF** reconnaît ces difficultés.

La construction du **Centre de maintenance de Trappes** avance normalement ; Livraison : fin 2004.

* Compte rendu de la rencontre de **CIRCULE** avec le Directeur de la Ligne C, du 16 septembre 2003

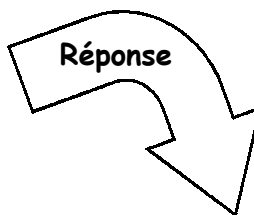


CIRCULE demande des droits à l'information pour les usagers

à M. Louis Gallois
Président de la SNCF

le 18 septembre 2003

Copie à M. Guy Choudin
Directeur de la ligne C du RER



Monsieur le Président,

Depuis sa création en 1995, le Comité des usagers de la ligne C du RER de la SNCF et des pouvoirs publics, du mieux qu'il le peut, agit pour améliorer notre ligne pour des transports de qualité. Nous apprécions, en tant qu'usagers, l'écoute et le dialogue de la SNCF. Nous sommes satisfaits de leur part. Bien évidemment, nous sommes conscients de la satisfaction sur des revendications qui en sont le fruit. Les pouvoirs publics, STIF, élus... pour obtenir la prise en compte de ceux-ci.

CIRCULE, interdit de distribution dans les gares, interpelle le Président de la SNCF

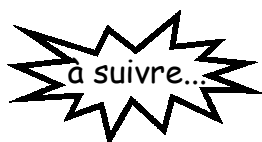
Toute cette activité bénévole n'a de sens que si les usagers en sont informés, que s'ils savent que par l'intermédiaire d'associations comme la notre, ils peuvent se faire entendre. Or les seuls moyens de communiquer dont nous disposons sont l'affichage et la distribution dans les gares de nos communiqués ou nos journaux.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé officiellement l'autorisation de pouvoir distribuer nos informations dans les gares de notre ligne, de la même façon que nous avons, depuis deux ans, demandé la possibilité d'avoir un panneau d'informations réservé aux associations d'usagers. D'autant que de son côté, sur notre ligne, la SNCF ne rend pas compte des réunions qu'elle consacre à notre comité. Monsieur Choudin, lors de notre rencontre du 16 septembre nous a répondu que cela n'était pas possible pour des raisons de responsabilité juridique de l'entreprise. Par quels moyens dans ces conditions pouvons-nous rendre compte auprès des usagers ? Ne stérilise-t-on pas ainsi ce travail commun, même quand il est conflictuel ? M.Choudin nous a dit vouloir y réfléchir.

Nous ne nous satisfaisons pas d'une telle situation qui revient de fait à paralyser toute possibilité pour les usagers de prendre une place, que par ailleurs on dit indispensable, dans la réflexion sur les questions de transports. Cela dépasse sans doute le cadre de notre ligne C du RER et c'est pourquoi nous vous demandons en tant que Président de la SNCF, quelles solutions vous pouvez apporter pour que les usagers soient informés du travail et des actions de notre comité.

En attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance notre considération distinguée.

Laurette Farges
Présidente du Comité **CIRCULE**



DIRECTION DE PARIS-RIVE GAUCHE
17, BOULEVARD DE VAUGIRARD
75741 PARIS CEDEX 15

LE DIRECTEUR

Madame Laurette FARGES
Présidente de CIRCULE
1, rue du chemin de Fer
91240 Saint Michel Sur Orge

Affaire suivie par : Carlos Magnaval

Paris, le 23 OCT. 2003

Madame la Présidente,

Dans votre lettre du 18 septembre 2003, adressée à Monsieur Louis GALLOIS, Président de la SNCF, vous demandiez d'étudier les solutions vous permettant de pouvoir communiquer aux voyageurs de la Ligne C les actions de votre comité.

Lors d'une réunion le 16 septembre avec Monsieur Guy CHOUDIN, Directeur de la Ligne C, vous avez en outre exprimé le souhait de distribuer des informations dans les gares de la ligne ainsi que de disposer d'un panneau d'informations. Vous avez reçu une réponse défavorable.

En effet, pour ce qui concerne la distribution de tracts, en cas d'accident survenant du fait de nos installations voire d'un tiers, (à l'un des diffuseurs), la responsabilité de la S.N.C.F. pourrait être engagée juridiquement.

Il vous a été néanmoins précisé qu'il nous paraissait nécessaire de considérer cette question sur le plan de l'ensemble de la Région Ile de France et que nous allions saisir la Direction de l'Activité Ile-de-France en ce sens.

Je vous confirme que les différents services compétents ont été saisis et vous tiendrai informée de leurs conclusions.

Dans cette attente, le Président GALLOIS m'a chargé de vous assurer de notre volonté d'entretenir avec votre association des relations suivies nous permettant d'améliorer le service assuré sur la ligne C.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération,

Christian RIVET.



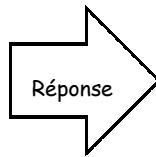
Dommage que nous soyons toujours dans le 10ème train !

TRANSILIEN FAIT SA PUB POUR VOUS DONNER ENVIE DE PRENDRE LE TRAIN...

Nous n'avons pas besoin de publicité !

Mais d'investissements sérieux dans les infrastructures et d'une amélioration de l'information.

Carte pétition : le résultat de notre action



Avec ses faibles moyens, CIRCULE a diffusé 11.400 cartes. Plus de 15% d'entre elles ont été retournées signées, ce qui illustre l'ampleur du mécontentement des usagers.

Malheureusement cela n'a pas suffi à nous faire entendre. Alors que dans toutes les régions une indemnisation a été obtenue, en Ile de France le STIF sous la férule de l'État a répondu NON à nos demandes. Souhaitons que demain, lorsque les élus régionaux auront la responsabilité du STIF, nous serons mieux entendus.

Encouragé par le soutien des usagers, CIRCULE va continuer à exiger que l'augmentation des tarifs ne soit pas supérieure à l'inflation pour ne pas rendre dissuasive la pratique des transports en commun.

Le Président

MIET/VO n°2003-024

Madame Echinard
Secrétaire du comité d'initiative
pour le rassemblement et la concertation
pour des usagers de la ligne C en Essonne
Maison des associations
1, rue du Chemin de Fer
91240 Saint Michel-sur-Orge

Madame la secrétaire,

Par courrier en date du 10 octobre dernier, vous avez bien voulu m'informer de l'initiative du comité CIRCULE d'éditer une pétition permettant l'expression du mécontentement des usagers de la ligne C du RER suite à la non-indemnisation pour les perturbations subies par les voyageurs durant les mois de mai et juin 2003 en Ile-de-France d'une part et à la hausse des tarifs votée par le conseil d'administration du STIF d'autre part.

S'agissant des perturbations subies par les voyageurs durant les mois de mai et juin 2003, le STIF est tout à fait conscient de la gêne occasionnée aux franciliens par les mouvements sociaux. Il est toutefois à noter que ces perturbations n'ont pas conduit à une interruption quasi totale de l'ensemble des services de transport, comme ce fut le cas en 1995.

Compte tenu des éléments et des contraintes qui pèsent sur le financement des transports publics en Ile-de-France, le conseil d'administration du STIF a été amené à ne prendre aucune mesure particulière de dédommagement. En ce qui concerne l'augmentation des tarifs de transports collectifs, celle-ci a conduit à une majoration des recettes tarifaires de 3,8 % modulée selon la nature des titres. La seule alternative à cette majoration aurait été une augmentation des contributions publiques, donc de la fiscalité.

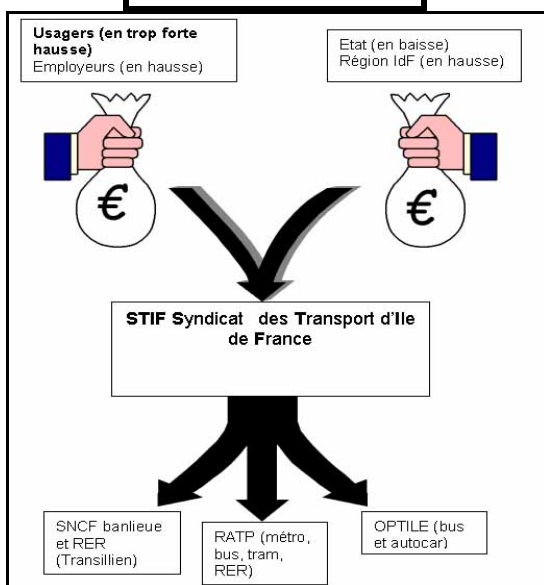
J'ajoute qu'en opérant cette différenciation sur les titres, le STIF poursuit sa politique de rééquilibrage progressif des tarifs entre la zone centrale, mieux desservie, et la périphérie, conformément aux souhaits des membres élus du conseil d'administration du Syndicat.

Veillez agréer, Madame la secrétaire, l'expression de mes hommages respectueux.

Bertrand Landrieu

SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE
11, avenue de Villars 75007 Paris métro Saint-François-Xavier bus 82-87-92

Qui finance qui ?



Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) réunit l'Etat, la Région Ile-de-France et les 8 départements sous la présidence du préfet de région. Le STIF est l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, contrairement aux autres régions c'est l'État et non les élus qui le dirige.

Qu'est-ce que le STIF ?

Il assure trois missions : organiser, moderniser, prévoir. Le STIF coordonne l'activité de la RATP, de la SNCF Ile-de-France et des 90 opérateurs privés affiliés à OPTILE. Il assure l'équilibre financier du fonctionnement des transports publics. Il crée les titres de transport et fixe les tarifs. Il approuve les contrats triennaux qui définissent les obligations réciproques du STIF (financement), de la RATP et de la SNCF (offre et qualité de service). Le STIF approuve les grands projets d'infrastructure du contrat de plan Etat-Région. Il cofinance avec la Région Ile-de-France des équipements améliorant la qualité de service. Le STIF mène des études pour la modernisation et l'adaptation des réseaux.

Nous avons besoin de votre participation

Rejoignez nous...

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E.mail :

Trajet habituel sur la ligne C :

Cotisation annuelle : 8 €.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de " CIRCULE " et à retourner avec ce bulletin à notre adresse.

Prenez contact...

CIRCULE - Ancienne Maison des Associations, 1 rue du Chemin de Fer - 91240 St Michel sur Orge
Web : <http://circule.erc.free.fr> - E.mail : circule@nomade.fr